

les organisations internationales à Genève en 1978-1979

emplois,
dépenses et réunions internationales

SOMMAIRE

	Page
INTRODUCTION	3
CHAPITRE I : VUE D'ENSEMBLE	4
CHAPITRE II : LES EMPLOIS DANS LES ORGANISATIONS INTERNATIONALES	7
1. Les effectifs globaux	7
2. Les emplois dans les organisations gouvernementales	7
3. Les emplois dans les organisations non gouvernementales	11
CHAPITRE III : LES DEPENSES DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES	12
1. Les dépenses totales	12
2. Les dépenses des organisations gouvernementales	13
3. Les dépenses des organisations non gouvernementales	16
4. Rétrospective des dépenses des organisations gouver- nementales depuis 1970	17
CHAPITRE IV : LES REUNIONS INTERNATIONALES	20
ANNEXES : Questionnaire destiné aux organisations internationales	23
Explications relatives au questionnaire	27

<u>LISTE DES TABLEAUX</u>	Page
Tableau 1 : Principaux résultats	4
Tableau 2 : Emplois dans les organisations internationales en 1979	8
Tableau 3 : Nombre d'emplois au siège de Genève des organisations internationales gouvernementales, au 1er avril 1979	10
Tableau 4 : Répartition des emplois par organisation internationale gouvernementale, au 1er avril 1979	10
Tableau 5 : Répartition des emplois dans les organisations internationales gouvernementales, par lieu de résidence et origine, au 1er avril 1979	11
Tableau 6 : Dépenses des organisations internationales en 1977 et 1978	12
Tableau 7 : Dépenses des organisations internationales gouvernementales en 1977 et 1978	14
Tableau 8 : Dépenses des organisations internationales gouvernementales revenant à la Suisse en 1978 (estimation)	15
Tableau 9 : Répartition des contributions sociales des organisations internationales gouvernementales en 1978	16
Tableau 10 : Dépenses des organisations internationales non gouvernementales en 1977 et 1978	17
Tableau 11 : Dépenses des organisations internationales gouvernementales de 1970 à 1978	18
Tableau 12 : Indices de l'emploi et des dépenses courantes des organisations internationales gouvernementales. Indice genevois des prix à la consommation. 1970 à 1978	19
Tableau 13 : Réunions internationales en 1977 et 1978	20
Tableau 14 : Nombre de séances et de délégués de 1975 à 1978	22

LISTE DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES ETABLIES A GENEVE EN 1979

● Organisations gouvernementales :

1. Office des Nations Unies	ONU
2. Bureau international du travail	BIT
3. Organisation mondiale de la santé	OMS
4. Union internationale des télécommunications	UIT
5. Organisation météorologique mondiale	OMM
6. Organisation mondiale de la propriété intellectuelle	OMPI
7. Bureau international d'éducation	BIE
8. Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce	GATT
9. Organisation européenne pour la recherche nucléaire	CERN
10. Association européenne de libre-échange	AELE
11. Comité intergouvernemental pour les migrations européennes	CIME
12. Union interparlementaire	UI
13. Organisation internationale de protection civile	OIPC
14. Association des pays exportateurs de minerai de fer	APEF

● Organisations non gouvernementales occupant au moins 100 personnes :

1. Comité international de la Croix-Rouge	CICR
2. Ligue des sociétés de la Croix-Rouge	LSCR
3. Conseil oecuménique des églises	COE
4. Fédération luthérienne mondiale	FLM
5. Fondation de l'Ecole internationale de Genève	
6. Association du transport aérien international	IATA
7. Institut Battelle	
8. Organisation internationale de normalisation	ISO
9. Union européenne de radiodiffusion	UER
10. Commission électrotechnique internationale	CEI

LISTE DES SYMBOLES

Un zéro (0) signifie que la donnée est inférieure à la moitié de la dernière position décimale retenue. Un tiret (-) à la place d'un nombre signifie que la donnée est nulle. Un point (.) signifie qu'aucune donnée ne peut correspondre à la définition. Un astérisque (*) signifie que la donnée est inconnue.

introduction

Le but de cette publication est de présenter les principaux résultats de l'enquête réalisée par le service cantonal de statistique (SCS) au printemps 1979 auprès des organisations internationales établies à Genève. Cette enquête qui avait été conduite pour la première fois l'an passé est dès lors reconduite annuellement en collaboration avec l'office fédéral de la statistique (OFS). L'enquête 1979 s'est étendue aux 14 organisations internationales gouvernementales et aux 10 principales organisations non gouvernementales présentes dans le canton. Leur liste figure à la page 2.

Portant sur les emplois (effectifs totaux, structure par origine et lieu de résidence), les dépenses effectuées par les sièges, offices ou agences établis à Genève (dépenses courantes et d'investissement) et les réunions internationales (nombres de réunions, de séances de travail et de délégués), ces relevés périodiques permettent au SCS de mesurer régulièrement l'impact économique du secteur international, à Genève et en Suisse, et de suivre le développement de son activité. Par ailleurs, ces résultats entrent également dans l'élaboration des comptes nationaux et de la balance suisse des revenus.

Les résultats de la première enquête de ce type ont été publiés par le SCS en automne 1978 sous le titre "les organisations internationales à Genève en 1977-78" ¹⁾, qui faisait suite à l'étude de synthèse sur "le secteur international à Genève" ²⁾. Cette année, une mise à jour sous une forme allégée semble suffisante, une étude approfondie n'étant nécessaire qu'à plus longue échéance. Si la plupart des tableaux publiés l'an passé sont édités et actualisés, les commentaires et l'analyse sont, en revanche, beaucoup plus succincts. Les remarques d'ordre méthodologique et les définitions utilisées, qui figurent déjà dans la publication précitée, ne sont pas répétées dans cette présentation. Cependant, afin d'éviter des erreurs d'appréciation des informations publiées, le questionnaire destiné aux organisations gouvernementales ³⁾ et les explications qui l'accompagnent sont reproduits en annexe (p.23).

Il convient de signaler que les résultats d'une enquête sont provisoires jusqu'à la publication de ceux de l'année suivante. Ainsi, certains chiffres sur les dépenses en 1977 ont été corrigés dans cette publication. Finalement, il faut rappeler que les données de la dernière enquête portent sur 10 organisations non gouvernementales au lieu de 9 pour celle de 1978. Les variations par rapport à l'année précédente sont calculées à partir des résultats des 9 organisations non gouvernementales couvertes par les deux enquêtes successives; ce sont donc des estimations.

1) *Aspects statistiques*, No 9, 44 pages; prix : 4 F., en vente au SCS.

2) *Etudes*, No 3, 132 pages; prix : 5 F., en vente au SCS.

3) *Le questionnaire pour les organisations non gouvernementales correspond dans ces grandes lignes à celui des organisations gouvernementales. Il est toute fois plus simple.*

chapitre I

vue d'ensemble

Malgré la forte appréciation du franc suisse en 1977 et 1978 (+ 52% par rapport au dollar entre juin 1977 et décembre 1978), l'activité des organisations internationales établies à Genève n'a guère faibli en 1978. Certains signes de fragilité de cet important secteur économique du canton ne sont pas devenus plus alarmants et d'autres ne se sont pas concrétisés.

A la forte croissance du début de la décennie actuelle succède une stabilité des effectifs employés (légère augmentation globale annuelle de + 0,9%), des dépenses engagées (faible baisse générale de - 1,7% en un an mais de - 0,3% seulement pour les dépenses courantes) et des réunions internationales convoquées à Genève par les organisations internationales (hausse annuelle modérée du nombre de séances de + 1,3% mais léger recul du nombre de délégués de - 1,8%).

Pour l'année en cours, les perspectives annoncées révèlent le maintien du niveau de l'emploi, une légère diminution des dépenses exprimées en francs suisses ainsi qu'une augmentation plus sensible du nombre des réunions internationales et surtout des effectifs de leurs participants.

Tableau 1

PRINCIPAUX RESULTATS

	ORGANISATIONS GOUVERNEMENTALES		DIX PRINCIPALES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES		TOTAL	
	Chiffres absolus	Variations annuelles en %	Chiffres absolus	Variations annuelles 1) en %	Chiffres absolus	Variations annuelles 1) en %
EMPLOIS (au 1er avril 1979)						
Fonctionnaires ou personnel régulier	11 335	+ 0,3	2 132	- 1,5	13 467	+ 0,1
Autres personnes	2 928	- 1,4	276	+ 201,1	3 204	+ 4,5
Emplois totaux	14 263	0,0	2 408	+ 7,0	16 671	+ 0,9
DEPENSES EN 1978 2) (milliers de F)						
Dépenses courantes	1 178 761	- 0,5	178 881	+ 1,1	1 357 642	- 0,3
Dépenses d'investissement	234 402	- 7,1	7 850	- 42,4	242 252	- 8,9
Dépenses totales	1 413 163	- 1,6	186 731	- 2,1	1 599 894	- 1,7
REUNIONS INTERNATIONALES EN 1978						
Réunions et conférences	974	- 5,1	470	+ 10,3	1 444	- 0,7
Séances de travail	13 671	- 0,8	1 277	+ 33,3	14 948	+ 1,3
Délégués et experts	50 277	- 3,2	7 705	+ 9,4	57 982	- 1,8

1) Estimations.

2) Chiffres provisoires.

L'augmentation annuelle de + 0,9% des emplois des organisations internationales couvertes par l'enquête provient principalement de l'accroissement marqué du personnel "non stable" (personnel temporaire, consultants, etc.) dans les organisations non gouvernementales bien que les effectifs de fonctionnaires et d'employés réguliers progressent légèrement d'une année à l'autre (+ 0,1%).

Le nombre des fonctionnaires internationaux des 14 organisations internationales gouvernementales établies à Genève s'élève à 11'335 en avril 1979 et il progresse de 0,3% depuis avril 1978. L'effectif total des personnes occupées par ces organisations plafonne à 14'263 d'une année à l'autre.

Dans les 10 principales organisations internationales non gouvernementales - celles qui occupent au moins 100 personnes -, la progression des effectifs est plus marquée (+ 7,0% en un an) et ceux-ci atteignent 2'408 personnes en avril 1979.

Les dépenses courantes de l'ensemble des organisations internationales restent presque stables entre 1977 et 1978 (- 0,5% pour les organisations gouvernementales et + 1,1% pour les non gouvernementales) mais les dépenses d'investissement régressent fortement dans les deux types d'organisations entraînant la baisse globale de - 1,7% des dépenses.

Les dépenses effectuées pour les sièges et les offices des organisations gouvernementales établies à Genève se sont élevées à 1,413 milliard de francs en 1978 dont environ 808,1 millions sont revenus à la Suisse, soit 57,2% du total. Le volume de ces dépenses représente plus des 3/4 des dépenses totales de l'Etat de Genève en 1978. Exprimées en francs suisses, ces dépenses ont légèrement diminué (- 1,6%) par rapport à l'année précédente. La baisse est nettement plus forte pour les dépenses d'investissement (- 7,1%) qui représentent 16,6% du total en 1978 que pour les dépenses courantes (- 0,5%) qui constituent 83,4% du total. Tant le coût salarial total (+ 0,7%) que l'ensemble des salaires nets (+ 1,0%) continuent de progresser modérément.

Les dépenses totales des 10 principales organisations non gouvernementales atteignent 186,7 millions de francs en 1978, montant qui représente plus du 1/8 des dépenses des organisations gouvernementales. Selon les estimations du SCS, les dépenses totales diminuent de - 2,1% par rapport à l'année précédente en raison du recul de - 42,4% des investissements qui constituent 4,2% du total des dépenses des organisations non gouvernementales en 1978. En revanche, les dépenses courantes continuent de progresser (+ 1,1%) sous l'influence de l'augmentation du coût salarial total (+ 8,3%).

Globalement, les dépenses des 14 organisations gouvernementales et des 10 principales non gouvernementales sont équivalentes aux 6/7 des dépenses totales de l'Etat de Genève en 1978, ce qui met en évidence leur importance économique dans le cadre régional.

Enfin, si le nombre de réunions et conférences internationales diminue faiblement (- 0,7%), peut-être en raison de la durée plus longue de certaines d'entre elles, le nombre de séances de travail qu'elles ont requises s'accroît (+ 1,3%). En revanche, l'effectif de délégués recule de - 1,8% pour s'établir à environ 58'000.

Le nombre de séances tenues lors de réunions ou conférences internationales convoquées ou accueillies à Genève en 1978 par les organisations gouvernementales

s'élève à 13'671. Son léger recul par rapport à l'année précédente (- 0,8%) est plus faible que celui du nombre de délégués et d'experts (- 3,2%), qui reste cependant supérieur à 50'000.

Au contraire, pour les organisations non gouvernementales, le nombre de séances s'accroît fortement d'une année à l'autre (+ 33,3%) et atteint le chiffre de 1'277 et celui des délégués progresse aussi fortement (+ 9,4%) portant leur effectif à 7'705 personnes.

chapitre II

les emplois dans les organisations internationales

Les effectifs et la structure des emplois sont présentés successivement pour les organisations gouvernementales et les organisations non gouvernementales. Pour ces dernières, on a renoncé à extrapoler les emplois totaux de la centaine d'organisations établies à Genève en raison de l'imprécision croissante avec le temps des estimations ¹⁾. Par ailleurs, le nombre d'emplois des missions permanentes, recensés en octobre par le département fédéral des affaires étrangères, n'étant pas connu, on n'a pas procédé à une estimation de l'ensemble des effectifs du secteur international à Genève en 1979.

1. Les effectifs globaux

Le tableau 2 présente les résultats globaux sur les emplois en avril 1979 dans les 14 organisations gouvernementales et les 10 principales organisations non gouvernementales. Les effectifs de celles-ci s'élèvent globalement au 1/6 de l'emploi total des organisations gouvernementales. Les organismes privés recourent de façon nettement plus marquée à de la main-d'oeuvre d'origine suisse que les organisations gouvernementales en raison de la réglementation en vigueur sur le marché du travail et elles occupent 30,0% du personnel suisse recensé contre 12,5% des étrangers. Cette caractéristique influence également le choix du lieu de résidence et l'aire de recrutement du personnel de sorte que les proportions des employés d'organisations non gouvernementales résidant à Genève ou dans un autre canton sont notablement plus élevées que pour les organisations gouvernementales. Enfin, le recours à du personnel non régulier ou non titularisé est nettement plus marqué dans les organisations gouvernementales que dans les organismes privés, en raison de leur éventail plus large de statuts professionnels.

2. Les emplois dans les organisations gouvernementales

Sur les 14'263 emplois recensés en avril 1979 dans les 14 organisations gouvernementales, 8'545 (59,9%) sont offerts par les organismes du système des Nations Unies à Genève. Ceux-ci enregistrent une hausse annuelle de 4,7% de leur personnel. L'Office des Nations Unies à Genève rassemble 26,5% des emplois des organisations gouvernementales, le BIT et l'OMS en comptent chacun 10,6%.

1) Le dernier dénombrement complet des emplois de l'ensemble des organisations non gouvernementales remonte à 1975, date du recensement fédéral des entreprises. Voir : Etude No 3, le secteur international à Genève, op. cit.

Tableau 2

EMPLOIS DANS LES ORGANISATIONS INTERNATIONALES EN 1979

ORGANISATIONS	PERSONNES TITULAIRES D'UNE CARTE DE LEGITIMATION 1) OU PERSONNEL REGULIER 2)											AUTRES PERSONNES (3)	TOTAL	
	LIEUX DE RESIDENCE									TOTAL				
	Canton de Genève			Autres cantons			France			TOTAL				
	Suisses	Etrangers	Total	Suisses	Etrangers	Total	Suisses	Etrangers	Total	Suisses	Etrangers			Total

Nombres absolus

Organisations internationales gouvernementales	1 600	5 571	7 171	116	413	529	155	3 480	3 635	1 871	9 464	11 335	2 928	14 263
Organisations internationales non gouvernementales 4)	690	988	1 678	76	140	216	19	219	238	785	1 347	2 132	276	2 408
Total	2 290	6 559	8 849	192	553	745	174	3 699	3 873	2 656	10 811	13 467	3 204	16 671

Répartition par type d'organisation, en o/oo

Organisations internationales gouvernementales	698,7	849,4	810,4	604,2	746,8	710,1	890,8	940,8	938,5	704,4	875,4	841,7	913,9	855,6
Organisations internationales non gouvernementales 4)	301,3	150,6	189,6	395,8	253,2	289,9	109,2	59,2	61,5	295,6	124,6	158,3	86,1	144,4
Total	1 000,0	1 000,0	1 000,0	1 000,0	1 000,0	1 000,0	1 000,0	1 000,0	1 000,0	1 000,0	1 000,0	1 000,0	1 000,0	1 000,0

Répartition par lieu de résidence et origine, en o/oo

Organisations internationales gouvernementales	141,1	491,5	632,6	10,3	36,4	46,7	13,7	307,0	320,7	165,1	834,9	1 000,0
Organisations internationales non gouvernementales 4)	323,7	463,4	787,1	35,6	65,7	101,3	8,9	102,7	111,6	368,2	631,8	1 000,0
Total	170,1	487,0	657,1	14,2	41,1	55,3	12,9	274,7	287,6	197,2	802,8	1 000,0

1) Pour les organisations gouvernementales.

2) Pour les organisations non gouvernementales.

3) Personnel temporaire, visiteurs, boursiers, attachés et consultants, personnel en prestation de service ou en régie, etc.

4) Dix principales organisations non gouvernementales établies à Genève en 1979.

Le CERN, avec 5'443 personnes occupées en avril 1979 (38,2% de l'emploi total), subit une baisse de - 6,0% de ses effectifs. Celle-ci est cependant nettement moins marquée pour les seuls fonctionnaires (- 0,4%).

Pour les autres organisations intergouvernementales, dont le personnel représente 1,9% du total, une diminution globale de - 11,3% est constatée. Celle-ci provient uniquement de la baisse de - 25,8% des emplois totaux du CIME (fonctionnaires : - 7,5%) car l'AELE, l'OIPC, l'APEF ont des effectifs stables et ceux de l'UI augmentent (+ 15,8%).

L'OMM enregistre le plus fort taux de croissance des emplois (emplois totaux : + 13,8%; fonctionnaires : + 12,6%) et l'ONU la progression absolue la plus élevée (+ 140 personnes, soit + 3,9%). Si le nombre des fonctionnaires du BIT diminue à nouveau (- 6,2%), abaissant les effectifs de ce siège au niveau de ceux de 1966, le nombre total des personnes qu'il occupe augmente (+ 7,2%).

La part des fonctionnaires internationaux d'origine suisse (16,5%) reste globalement stable d'une année à l'autre. Un renforcement de leur proportion est constaté à l'ONU, au BIT, à l'OMS, à l'OMPI, au GATT et à l'AELE où, au total, leur effectif augmente de 1,9%. Au contraire, à l'OMM, au CERN, au CIME et à l'UI, aussi bien les effectifs absolus (- 2,0%) que les proportions de Suisses diminuent.

Tant le nombre (- 2,5%) que la part des fonctionnaires internationaux résidant dans le canton (63,2% au printemps 1979) régressent en faveur des résidents dans un autre canton (+ 9,5%), dont la proportion atteint 4,7%, et des résidents en France voisine (+ 5,2%), dont la part s'établit à 32,1%.

Plus de la moitié des résidents en France (57,1%) sont employés par le CERN, qui est implanté des deux côtés de la frontière franco-suisse, et ceux-ci constituent 54,1% des effectifs de cette organisation. Entre 1978 et 1979, le CERN n'influence toutefois que légèrement l'accroissement des fonctionnaires résidant en France puisque le nombre de ses employés domiciliés hors de Suisse n'augmente que de 2,6% contre 8,9% pour les autres organisations. Sans tenir compte du CERN, les fonctionnaires internationaux habitant le canton représentent 73,8% du total et ceux résidant en France en constituent les 20,8%.

La proportion de résidents dans le canton diminue dans 9 organisations sur 14, les exceptions mettant en jeu de faibles effectifs au BIE, au CIME, à l'UI, à l'OIPC et à l'APEF, organisations où cette part reste particulièrement élevée. Mis à part l'OMPI, le BIE, le GATT, le CIME, l'AELE, l'OIPC et l'APEF, où les effectifs concernés sont globalement peu importants, les 7 autres organisations enregistrent une progression du nombre absolu et de la proportion de leurs employés domiciliés dans un autre canton, généralement celui de Vaud. Dans les 6 plus petites organisations, le nombre et la proportion des fonctionnaires résidant sur France restent stables ou parfois régressent légèrement alors que cette part augmente dans les autres organisations. L'effectif des fonctionnaires d'origine suisse domiciliés sur France progresse de + 9,2% en un an de sorte que 8,3% des Suisses travaillant dans une organisation gouvernementales résident actuellement en France; cette proportion est de 36,8% pour les étrangers. L'accroissement du nombre de fonctionnaires d'origine helvétique domiciliés dans un autre canton est cependant plus affirmé puisqu'il atteint + 16,0% en un an.

Ainsi, l'élargissement de la zone de résidence des fonctionnaires internationaux travaillant à Genève se poursuit et s'oriente de façon plus marquée, en proportion, vers le canton de Vaud.

Tableau 3

NOMBRE D'EMPLOIS AU SIEGE DE GENEVE DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES
GOUVERNEMENTALES, AU 1er AVRIL 1979

ORGANISATION	PERSONNES TITULAIRES D'UNE CARTE DE LEGITIMATION												AUTRES PERSONNES (1)	TOTAL
	LIEUX DE RESIDENCE									TOTAL				
	Canton de Genève			Autres cantons			France							
	Suisse	Etrangers	Total	Suisse	Etrangers	Total	Suisse	Etrangers	Total	Suisse	Etrangers	Total		
ONU	336	2 027	2 363	23	106	129	22	648	670	381	2 781	3 162	611	3 773
BIT	218	756	974	14	55	69	20	265	285	252	1 076	1 328	190	1 518
OMS	226	718	944	22	87	109	14	261	275	262	1 066	1 328	180	1 508
UIT	156	289	445	14	28	42	8	116	124	178	433	611	151	762
OMM	46	200	246	5	18	23	3	40	43	54	258	312	43	355
OMPI	49	94	143	-	2	2	3	50	53	52	146	198	24	222
BIE	12	18	30	-	-	-	-	6	6	12	24	36	2	38
GATT	48	149	197	4	17	21	6	81	87	58	247	305	64	369
CERN	447	1 195	1 642	29	93	122	77	1 998	2 075	553	3 286	3 839	1 604	5 443
AELE	27	32	59	5	6	11	2	1	3	34	39	73	-	73
CIME	28	72	100	-	-	-	-	11	11	28	83	111	7	118
UI	5	10	15	-	1	1	-	2	2	5	13	18	4	22
OIPC	2	5	7	-	-	-	-	1	1	2	6	8	48	56
APEF	-	6	6	-	-	-	-	-	-	-	6	6	-	6
ENSEMBLE DES ORGANISATIONS	1 600	5 571	7 171	116	413	529	155	3 480	3 635	1 871	9 464	11 335	2 928	14 263

1) Personnel temporaire, visiteurs, boursiers, attachés et consultants, personnel en prestation de service ou en régie, etc.

Tableau 4

REPARTITION DES EMPLOIS PAR ORGANISATION INTERNATIONALE
GOUVERNEMENTALE, AU 1er AVRIL 1979

ORGANISATION	PERSONNES TITULAIRES D'UNE CARTE DE LEGITIMATION												AUTRES PERSONNES (1)	TOTAL
	LIEUX DE RESIDENCE									TOTAL				
	Canton de Genève			Autres cantons			France							
	Suisse	Etrangers	Total	Suisse	Etrangers	Total	Suisse	Etrangers	Total	Suisse	Etrangers	Total		
ONU	210,0	363,9	329,5	198,3	256,7	243,9	141,9	186,2	184,3	203,6	293,9	278,9	208,7	264,5
BIT	136,3	135,7	135,8	120,7	133,2	130,4	129,0	76,1	78,4	134,7	113,7	117,2	64,9	106,4
OMS	141,3	128,9	131,6	189,6	210,6	206,0	90,3	75,0	75,7	140,0	112,6	117,2	61,5	105,7
UIT	97,5	51,9	62,1	120,7	67,8	79,4	51,6	33,3	34,1	95,1	45,8	53,9	51,6	53,4
OMM	28,7	35,9	34,3	43,1	43,6	43,5	19,4	11,5	11,8	28,8	27,3	27,5	14,7	24,9
OMPI	30,6	16,9	19,9	-	4,8	3,8	19,4	14,4	14,6	27,8	15,4	17,5	8,2	15,6
BIE	7,5	3,2	4,2	-	-	-	-	1,7	1,7	6,4	2,5	3,2	0,7	2,7
GATT	30,0	26,7	27,5	34,5	41,2	39,7	38,7	23,3	23,9	31,0	26,1	26,9	21,8	25,9
CERN	279,4	214,5	229,0	250,0	225,2	230,6	496,8	574,1	570,8	295,6	347,2	338,7	547,8	381,7
AELE	16,9	5,7	8,2	43,1	14,5	20,8	12,9	0,3	0,8	18,2	4,1	6,4	-	5,1
CIME	17,5	12,9	14,0	-	-	-	-	3,2	3,0	15,0	8,8	9,8	2,4	8,3
UI	3,1	1,8	2,1	-	2,4	1,9	-	0,6	0,6	2,7	1,4	1,6	1,3	1,5
OIPC	1,2	0,9	1,0	-	-	-	-	0,3	0,3	1,1	0,6	0,7	16,4	3,9
APEF	-	1,1	0,8	-	-	-	-	-	-	-	0,6	0,5	-	0,4
ENSEMBLE DES ORGANISATIONS	1 000,0	1 000,0	1 000,0	1 000,0	1 000,0	1 000,0	1 000,0	1 000,0	1 000,0	1 000,0	1 000,0	1 000,0	1 000,0	1 000,0

1) Personnel temporaire, visiteurs, boursiers, attachés et consultants, personnel en prestation de service ou en régie, etc.

Tableau 5

REPARTITION DES EMPLOIS DANS LES ORGANISATIONS INTERNATIONALES GOUVERNEMENTALES,
PAR LIEU DE RESIDENCE ET ORIGINE, AU 1er AVRIL 1979

o/oo

ORGANISATION	PERSONNES TITULAIRES D'UNE CARTE DE LEGITIMATION											
	LIEUX DE RESIDENCE									TOTAL		
	Canton de Genève			Autres cantons			France					
	Suisses	Etrangers	Total	Suisses	Etrangers	Total	Suisses	Etrangers	Total	Suisses	Etrangers	Total
ONU	106,2	641,1	747,3	7,3	33,5	40,8	7,0	204,9	211,9	120,5	879,5	1 000,0
BIT	164,1	569,3	733,4	10,6	41,4	52,0	15,1	199,5	214,6	189,8	810,2	1 000,0
OMS	170,2	540,6	710,8	16,6	65,5	82,1	10,5	196,6	207,1	197,3	802,7	1 000,0
UIT	255,3	473,0	728,3	22,9	45,8	68,7	13,1	189,9	203,0	291,3	708,7	1 000,0
OMM	147,5	641,0	788,5	16,0	57,7	73,7	9,6	128,2	137,8	173,1	826,9	1 000,0
OMPI	247,5	474,7	722,2	-	10,1	10,1	15,1	252,6	267,7	262,6	737,4	1 000,0
BIE	333,3	500,0	833,3	-	-	-	-	166,7	166,7	333,3	666,7	1 000,0
GATT	157,4	488,5	645,9	13,1	55,7	68,8	19,7	265,6	285,3	190,2	809,8	1 000,0
CERN	116,4	311,3	427,7	7,6	24,2	31,8	20,0	520,5	540,5	144,0	856,0	1 000,0
AELE	369,9	438,3	808,2	68,5	82,2	150,7	27,4	13,7	41,1	456,8	534,2	1 000,0
CIME	252,3	648,6	900,9	-	-	-	-	99,1	99,1	252,3	747,7	1 000,0
UI	277,8	555,5	833,3	-	55,6	55,6	-	111,1	111,1	277,8	722,2	1 000,0
OIPC	250,0	625,0	875,0	-	-	-	-	125,0	125,0	250,0	750,0	1 000,0
APEF	-	1 000,0	1 000,0	-	-	-	-	-	-	-	1 000,0	1 000,0
ENSEMBLE DES ORGANISATIONS	141,1	491,5	632,6	10,3	36,4	46,7	13,7	307,0	320,7	165,1	834,9	1 000,0

3. Les emplois dans les organisations non gouvernementales

Quatre des 10 principales organisations non gouvernementales participant à l'enquête ont des effectifs supérieurs à 350 personnes, une en compte environ 300 et les 5 autres occupent de 100 à 150 personnes.

Entre 1978 et 1979, les emplois de 2 organisations de taille supérieure à la moyenne régressent de 11,5% en moyenne alors que ceux des 8 autres s'élèvent de 18,0%; parmi celles-ci, 2 organisations de taille importante enregistrent une progression d'environ 30% de leurs effectifs. L'augmentation globale des emplois (+ 7,0%) découle entièrement du triplement du personnel "non stable" (travailleurs temporaires, boursiers, consultants, attachés, etc.). Le personnel régulier, au contraire, marque une légère baisse de - 1,5%. Le nombre d'employés réguliers d'origine suisse régresse de - 4,4% alors que celui des étrangers progresse très légèrement (+ 0,2%) et leur proportion atteint, en 1979, 63,2%.

Les résidents à Genève représentent 78,7% des employés. La proportion des frontaliers atteint 11,2% et ne dépasse que faiblement celle des employés domiciliés dans le canton de Vaud (10,1%). D'une année à l'autre, on constate une quasi-stabilité de la proportion des employés domiciliés à Genève, une progression de ceux habitant en France et une baisse des résidents dans le canton de Vaud. La proportion des employés des organisations non gouvernementales domiciliés à Genève est proche de celle enregistrée par l'ensemble des organisations gouvernementales à l'exclusion du CERN. En revanche, la part des résidents dans un autre canton équivaut presque au double de celle constatée dans les organisations gouvernementales (CERN exclu) et le pourcentage des habitants en France est de moitié inférieur à celui des organisations gouvernementales (CERN exclu).

chapitre III

les dépenses des organisations internationales

Sur la base de la dernière enquête, les données réunies l'an passé, qui portaient pour la première fois sur l'ensemble des organisations gouvernementales et les principales non gouvernementales, ont été légèrement corrigées de sorte que les résultats de 1977 sont maintenant définitifs. Grâce à cet apurement, il a été possible de réviser et de prolonger rétrospectivement la série chronologique des dépenses des organisations gouvernementales.

Comme pour les emplois, on a renoncé à estimer les dépenses de la totalité des organisations non gouvernementales. Les résultats publiés ne concernent donc que les organisations participant à l'enquête en 1979.

1. Les dépenses totales

Pour l'ensemble des 24 organisations internationales considérées, la légère baisse des dépenses (- 1,7%) entre 1977 et 1978 découle principalement du recul de - 8,9% des investissements, qui constituent en 1978 15,1% des dépenses globales,

Tableau 6

DEPENSES DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES EN 1977 ET 1978

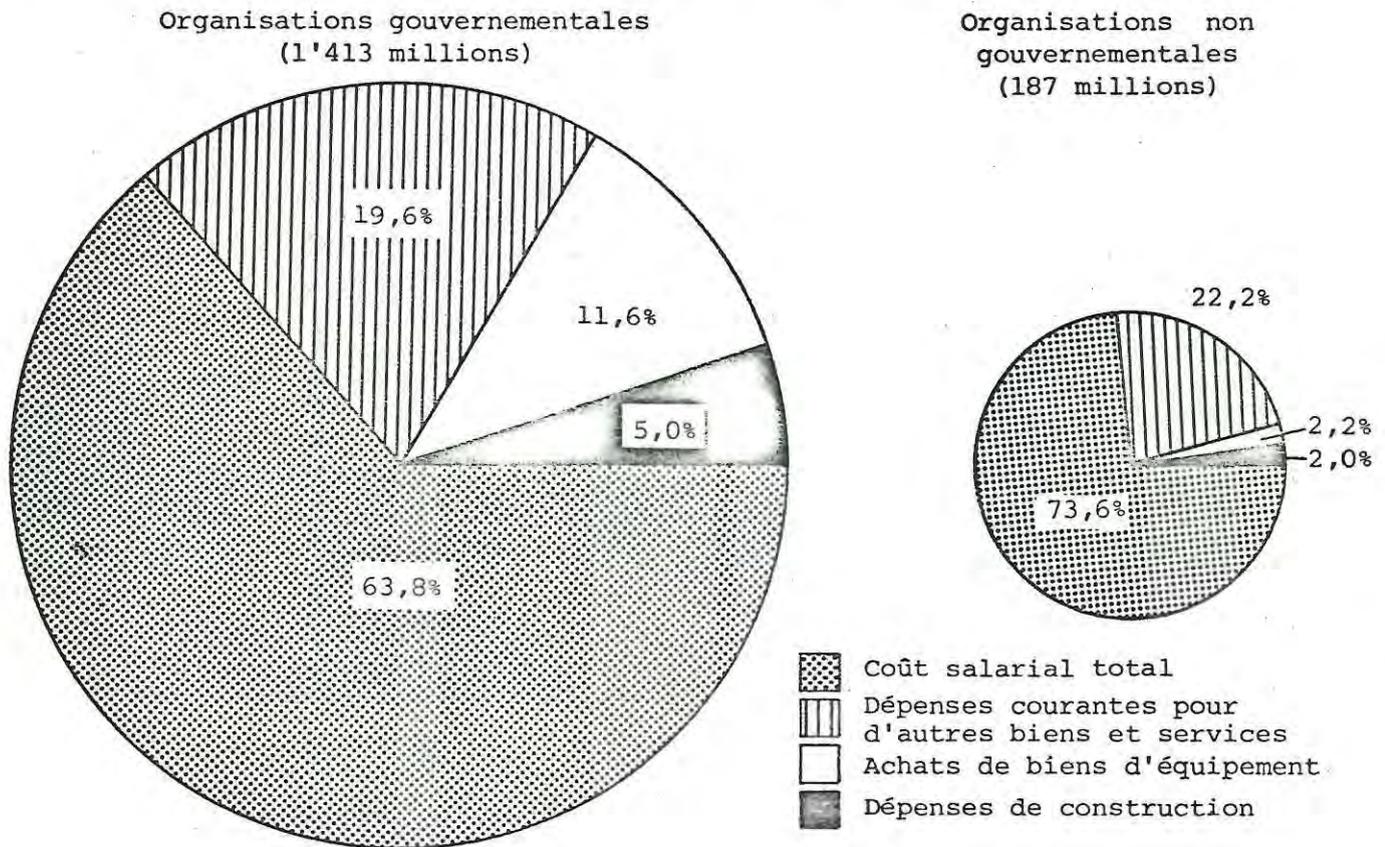
DEPENSES (en milliers de F)	1977 ¹⁾				1978 ²⁾			
	Organis. gouvernem.	Organ. non gouvernem.	Total	En %	Organis. gouvernem.	Organ. non gouvernem.	Total	En %
DEPENSES COURANTES	1 184 372	169 130	1 353 502	83,6	1 178 761	178 881	1 357 642	84,9
1. Coût salarial total	895 117	122 417	1 017 534	62,8	901 294	137 488	1 038 782	65,0
1.1. Salaires nets	721 264	89 152	810 416	50,0	728 817	101 272	830 089	51,9
1.2. Contributions sociales à la charge des salariés	59 620	10 580	70 200	4,3	59 625	11 995	71 620	4,5
1.3. Contributions sociales à la charge de l'employeur	114 233	22 685	136 918	8,5	112 852	24 221	137 073	8,6
2. Dépenses courantes pour d'autres biens et services	289 255	46 713	335 968	20,8	277 467	41 393	318 860	19,9
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	252 375	13 386	265 761	16,4	234 402	7 850	242 252	15,1
1. Achats de biens d'équipement	198 048	3 230	201 278	12,4	164 307	4 177	168 484	10,5
2. Dépenses de construction	54 327	10 156	64 483	4,0	70 095	3 673	73 768	4,6
2.1. Nouvelles constructions	54 327	10 156	64 483	4,0	70 095	3 544	73 639	4,6
2.2. Achats d'immeubles existants	-	-	-	-	-	129	129	0,0
2.3. Achats de terrains non bâtis	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL DES DEPENSES	1 436 747	182 516	1 619 263	100,0	1 413 163	186 731	1 599 894	100,0

1) Résultats définitifs révisés pour 14 organisations gouvernementales et 9 non gouvernementales.

2) Résultats provisoires jusqu'à la publication des résultats de l'année suivante pour 14 organisations gouvernementales et 10 non gouvernementales.

puisque les dépenses courantes restent pratiquement stables (- 0,3%). Il est difficile d'interpréter la baisse des dépenses d'investissement : les séries font défaut et ces dépenses sont susceptibles de varier fortement d'une année à l'autre. Deux hypothèses, non vérifiables, peuvent être avancées : 1) pour faire face à la poussée des coûts exprimés en monnaies étrangères, les organisations limitent leurs investissements et maintiennent leurs dépenses de fonctionnement, qui sont souvent incompressibles; 2) le degré d'équipement des organisations internationales a atteint un niveau suffisant pour faire face à une croissance modérée de leur activité à Genève.

VOLUME ET STRUCTURE DES DEPENSES DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES, EN 1978



2. Les dépenses des organisations gouvernementales

La baisse de - 1,6% des dépenses totales des organisations gouvernementales, qui atteignent 1,413 milliard de francs en 1978, s'explique par le recul enregistré par 3 organisations, qui varie entre - 5,5% et - 26,5% (moyenne pondérée : - 23,9%). Une organisation importante a un montant de dépenses stable alors que les 9 autres ¹⁾ enregistrent, en moyenne, une progression de + 6,1% de leurs dépenses.

1) Les informations correspondantes n'ont pas été fournies par une organisation.

Dans 2 des 3 organisations dont les dépenses régressent, la baisse affecte la totalité des principales composantes de leurs coûts : salaires, dépenses courantes pour l'achat d'autres biens et services, achats de biens d'équipement, dépenses de construction; dans la troisième organisation, le recul marqué des dépenses courantes pour d'autres biens et services entraîne la baisse du montant total de ses dépenses.

Tableau 7

DEPENSES DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES GOUVERNEMENTALES, EN 1977 ET 1978

DEPENSES	1977 1)		1978 2)		VARIATIONS 77 - 78
	En milliers de F	En %	En milliers de F	En %	
DEPENSES COURANTES	1 184 372	82,4	1 178 761	83,4	- 0,5
1. Coût salarial total	895 117	62,3	901 294	63,8	0,7
1.1. Salaires nets	721 264	50,2	728 817	51,6	1,0
1.2. Contributions sociales à la charge des salariés	59 620	4,1	59 625	4,2	0,0
1.3. Contributions sociales à la charge de l'employeur	114 233	8,0	112 852	8,0	- 1,2
2. Dépenses courantes pour d'autres biens et services	289 255	20,1	277 467	19,6	- 4,1
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	252 375	17,6	234 402	16,6	- 7,1
1. Achats de biens d'équipement	198 048	13,8	164 307	11,6	-17,0
2. Dépenses de construction	54 327	3,8	70 095	5,0	29,0
2.1. Nouvelles constructions	54 327	3,8	70 095	5,0	29,0
2.2. Achats d'immeubles existants	-	-	-	-	-
2.3. Achats de terrains non bâtis	-	-	-	-	-
TOTAL DES DEPENSES	1 436 747	100,0	1 413 163	100,0	- 1,6

1) Résultats définitifs révisés.

2) Résultats provisoires jusqu'à la publication des résultats de l'année suivante.

En 1978, les dépenses totales du CERN représentent environ 45% des 1,413 milliards dépensés par les organisations gouvernementales, la part de l'ONU s'établit à 21% et 32% des dépenses se rapportent aux autres organisations du système des Nations Unies.

En moyenne, les contributions sociales à la charge des salariés représentent l'équivalent de 8,2% des salaires nets et celles à la charge des employeurs 15,5%. Pour les organisations du système des Nations Unies, ces pourcentages sont respectivement de 8,7% et de 15,9%.

L'analyse des variations annuelles des dépenses montre que la progression de +1,0% des salaires nets recouvre une baisse marquée dans 2 organisations (- 15,7%) et des hausses de + 5,0% en moyenne dans les autres. De même, la stagnation des con-

tributions sociales à charge des salariés s'explique par des diminutions de celles-ci dans 3 organisations et par une hausse moyenne de + 5,9% dans les autres; les contributions sociales à charge de l'employeur, qui diminuent au total de - 1,2%, régressent dans 4 organisations mais augmentent dans les 9 autres de + 4,4% en moyenne. En conséquence, la légère hausse annuelle du coût salarial total (+ 0,7%) résulte d'une baisse marquée dans une minorité d'organisations (- 16,9% en moyenne pour 3 organisations) et d'une hausse plus faible dans une majorité d'entre elles (+ 4,9% dans 10 organisations).

Le même mouvement - chute marquée et hausse modérée - se retrouve dans l'évolution des dépenses courantes pour les achats d'autres biens et services : la baisse de - 4,1% s'explique par la compression des achats dans 6 organisations (d'une ampleur moyenne de - 43,1%), par la stagnation dans une autre et par une progression de + 6,5% dans les 6 autres organismes.

La baisse de - 17,0% des achats de biens d'équipement découle, d'une part, de leur diminution de 17,8% dans 6 organisations qui engagent les 98,5% de ces dépenses et, d'autre part, d'une forte croissance de celles-ci (+ 149,0%) dans les autres organisations. L'augmentation marquée des dépenses de construction (+29,0%) est entraînée par leur progression au CERN dont la part passe de 81% à 83% pour ce type d'investissement en 1977 et 1978.

L'analyse de la structure des dépenses globales des organisations gouvernementales doit tenir compte de la répartition particulière de celles-ci au CERN. La part du CERN dans le coût salarial total est légèrement moins que proportionnelle à celle de ses effectifs de fonctionnaires (32% contre 34%); en revanche, près de la moitié (49%) des dépenses courantes pour l'achat de biens et services et la quasi-totalité des achats de biens d'équipement (96%) sont effectuées par cette organisation. Sans le CERN, les dépenses courantes des organisations gouvernementales représentent 97,7% de leurs dépenses totales en 1978.

La ventilation géographique des dépenses qui isolait le canton de Genève dans l'enquête précédente porte maintenant sur la Suisse d'une part, et le reste du monde, d'autre part. Cette répartition permet de disposer d'informations plus exactes car plus faciles à établir par les diverses organisations. Par ailleurs, l'unité économique nationale limite fortement la possibilité d'isoler les bénéficiaires réels des versements effectués par les organisations gouvernementales.

Tableau 8

DEPENSES DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES GOUVERNEMENTALES
REVENANT A LA SUISSE EN 1978 (estimation)

DEPENSES	Dépenses en milliers de F.	En % du total de la rubrique
DEPENSES COURANTES	741 890	62,9
1. Salaires nets versés à des résidents en Suisse	523 932	71,9
2. Contributions sociales versées à des organismes assureurs en Suisse	54 285	31,5
3. Dépenses courantes pour d'autres biens et services effectuées en Suisse	163 673	59,0
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	66 196	28,2
1. Achats de biens d'équipement en Suisse	26 803	16,3
2. Dépenses de constructions revenant à la Suisse	39 393	56,2
TOTAL DES DEPENSES	808 086	57,2

La part des dépenses revenant à la Suisse est estimée à 808,1 millions de francs en 1978, ce qui constitue 57,2% du total. Les 71,9% des salaires versés sont perçus par des résidents, 31,5% des contributions sociales sont versées à des organismes assureurs en Suisse ¹⁾ - dont 0,4% au système AVS/AI/APG -, 59,0% des achats courants en biens et services reviennent à des entreprises suisses ainsi que 16,3% des dépenses pour l'achat de biens d'équipement et 56,2% des dépenses de construction.

Tableau 9

REPARTITION DES CONTRIBUTIONS SOCIALES DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES GOUVERNEMENTALES EN 1978

Contributions sociales	En milliers de F.	Répartition en %
Contributions versées à des organismes assureurs :		
- à l'étranger	118 192	68,5
- en Suisse	54 285	31,5
dont contributions versées à l'AVS/AI/APG	238	0,1
Total des contributions	172 477	100,0

3. Les dépenses des organisations non gouvernementales

Les dépenses totales des 10 principales organisations non gouvernementales, qui s'élèvent à 186,7 millions de francs en 1978, diminuent de - 2,1% par rapport à l'année précédente en raison du recul de - 63,8% des dépenses de construction. La moitié des organisations non gouvernementales enregistrent une baisse de leurs dépenses totales pour leur siège ou centre de Genève et les dépenses courantes du tiers d'entre elles diminuent de -11,5% en moyenne alors qu'elles augmentent pour les autres de + 8,0% en moyenne. Le coût salarial total diminue légèrement dans une seule organisation mais, pour l'ensemble de celles-ci, il progresse de + 8,3% en un an. Une baisse globale de - 17,6% est enregistrée pour les dépenses courantes portant sur d'autres biens et services, ce recul frappe plus de la moitié des organismes étudiés. La progression des achats en biens d'équipement, estimée à quelque + 25,0%, provient d'un fort accroissement limité à une faible proportion des organisations alors que dans la plupart de celles-ci ce type d'investissement régresse en 1978.

1) Cette part est de 11,5% pour les organisations des Nations Unies et de 74,2% pour les autres organisations.

Tableau 10

DEPENSES DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES NON GOUVERNEMENTALES, EN 1977 ET 1978

DEPENSES	1977 1)		1978 2)		VARIATIONS 77-78 3)
	En milliers de F	En %	En milliers de F	En %	
DEPENSES COURANTES	169 130	92,7	178 881	95,8	+ 1,1
1. Coût salarial total	122 417	67,1	137 488	73,6	+ 8,3
1.1. Salaires nets	89 152	48,9	101 272	54,2	+ 7,0
1.2. Contributions sociales à la charge des salariés	10 580	5,8	11 995	6,4	+ 10,8
1.3. Contributions sociales à la charge de l'employeur	22 685	12,4	24 221	13,0	+ 4,3
2. Dépenses courantes pour d'autres biens et services	46 713	25,6	41 393	22,2	- 17,6
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	13 386	7,3	7 850	4,2	- 42,4
1. Achats de biens d'équipement	3 230	1,8	4 177	2,2	+ 25,0
2. Dépenses de construction	10 156	5,5	3 673	2,0	- 63,8
2.1. Nouvelles constructions	10 156	5,5	3 544	1,9	- 65,1
2.2. Achats d'immeubles existants	-	-	129	0,1	.
2.3. Achats de terrains non bâtis	-	-	-	-	-
TOTAL DES DEPENSES	182 516	100,0	186 731	100,0	- 2,1

1) Résultats définitifs révisés pour 9 organisations.

2) Résultats provisoires jusqu'à la publication des résultats de l'année suivante pour 10 organisations.

3) Variations calculées à partir des résultats des 9 organisations.

Quatre organisations ont des dépenses annuelles supérieures à 20 millions de francs par an, celles de 3 organisations sont comprises entre 10 et 20 millions de francs et celles des 3 dernières se montent à moins de 10 millions de francs.

Le coût salarial total atteint 73,6% du total des dépenses des 10 principales organisations non gouvernementales en 1978 et les dépenses courantes pour d'autres biens et services en constituent les 22,2%. Sur les 4,2% restant, formés par les dépenses d'investissement, plus de la moitié se rapporte aux achats de biens d'équipement. Les cotisations sociales à la charge des salariés représentent, en moyenne, l'équivalent de 11,8% des salaires versés et celles à charge des employeurs s'élèvent à 23,9% de ce montant.

4. Rétrospective des dépenses des organisations gouvernementales depuis 1970

Depuis 1970, l'office fédéral de la statistique (OFS) réalisait une enquête auprès des principales organisations gouvernementales établies à Genève afin de réunir

les informations nécessaires à l'élaboration de la balance suisse des revenus. Ce relevé est remplacé dès 1979 par l'enquête exhaustive conduite par le SCS. En confrontant les résultats de ces deux sources, il est possible d'estimer les dépenses courantes des organisations gouvernementales depuis 1970. L'évolution des dépenses d'investissement ne porte que sur les 4 principales organisations gouvernementales entre 1970 et 1976 ¹⁾, car l'extension de l'estimation aux autres organisations a été jugée comme trop aléatoire puisque ces dépenses varient fortement d'une année à l'autre et d'une organisation à l'autre.

De 1970 à 1978, les dépenses totales des organisations gouvernementales établies à Genève ont progressé de + 84,9%, soit à un taux annuel moyen de + 8,0%; le taux de croissance annuel moyen de l'emploi s'établit à + 2,4% durant cette période. De 1971 à 1974, les taux annuels d'accroissement des dépenses totales dépassent leur moyenne calculée pour l'ensemble de la période (+ 13,5% en moyenne contre + 8,0%) alors que de 1975 à 1978, la moyenne des taux de progression annuels tombe à + 2,8%. L'année 1975 marque une coupure dans le rythme d'expansion de l'ensemble des composantes des dépenses. Dès 1975, les accroissements annuels des dépenses courantes totales, du coût salarial et des achats d'autres biens et services régressent en dessous de leurs taux de croissance moyens calculés sur l'ensemble de la période; ceux-ci sont respectivement les suivants : + 9,9%, + 9,4%, + 11,4%. De plus, les taux de variation annuels diminuent régulièrement depuis 1975, à l'exception de l'année 1977 ²⁾.

Dès 1975 également, les taux de variation annuels des dépenses d'investissement deviennent négatifs alors que leurs moyennes s'établissent à + 2,8% entre 1971 et 1978 et + 15,5% entre 1971 et 1974. A l'exception de 1976, les achats de biens d'équipement diminuent également d'une année à l'autre.

Tableau 11

DEPENSES DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES GOUVERNEMENTALES, DE 1970 A 1978

DEPENSES (en milliers de F)	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977 ³⁾	1978 ³⁾
DEPENSES COURANTES ¹⁾	559 367	641 893	722 409	805 999	909 469	989 371	1 063 656	1 184 372	1 178 761
1. Coût salarial total	441 900	503 244	574 315	647 217	714 843	773 688	815 824	895 117	901 294
2. Dépenses courantes pour d'autres biens et services	117 467	138 649	148 094	158 782	194 626	215 683	247 832	289 255	277 467
DEPENSES D'INVESTISSEMENT ²⁾	204 859	265 353	293 368	356 744	357 086	338 876	315 267	252 375	234 402
1. Achats de biens d'équipement	131 587	142 854	177 233	217 249	233 582	204 114	222 090	198 048	164 307
2. Dépenses de construction	73 272	122 499	116 135	139 495	123 504	134 762	93 177	54 327	70 095
TOTAL DES DEPENSES	764 226	907 246	1 015 777	1 162 743	1 266 555	1 328 247	1 378 923	1 436 747	1 413 163

1) Estimations pour les années 1970 à 1976.

2) Dépenses de l'ONU, du BIT, de l'OMS et du CERN pour les années 1970 à 1976.

3) Depuis 1977, résultats des enquêtes exhaustives.

1) Les dépenses d'investissement des ces 4 organisations représentent 95,7% du total de ce type de dépenses en 1977 et 94,3% en 1978. Leurs dépenses courantes s'élèvent à 85,6% du total en 1977 et à 84,7% en 1978.

2) Ce redressement momentané est difficilement explicable, il peut être partiellement influencé par le changement du mode d'enquête.

En 1978, les dépenses courantes et leurs diverses composantes restent supérieures aux niveaux atteints en 1976. Les dépenses totales d'investissement de l'an dernier sont légèrement inférieures à celles enregistrées en 1971 alors que le montant de 1971 est dépassé pour les achats de biens d'équipement.

La part du coût salarial total dans les dépenses courantes a légèrement diminué durant la période considérée. En moyenne, elle atteignait 79,2% entre 1970 et 1974 et s'établit à 76,8% entre 1975 et 1978.

En résumé, le développement des organisations gouvernementales à Genève montre une forte expansion jusqu'en 1975, caractérisée par la croissance rapide des dépenses de fonctionnement et un effort important d'équipement, qui débouche sur une phase de consolidation, correspondant à la crise économique mondiale, durant laquelle les dépenses courantes progressent encore de façon soutenue au contraire des investissements. En raison de la forte appréciation du franc, les dépenses (exprimées en francs suisses) régressent en 1978 alors qu'exprimées en dollar américain, par exemple, elles auraient poursuivi leur évolution ascendante.

Traduites sous forme d'indices de base 1970 = 100, les évolutions de différentes grandeurs peuvent être mises en relation. Ainsi, on constate que l'emploi a progressé régulièrement jusqu'en 1976 avant de diminuer en 1977 et 78 - taux annuel moyen 1970-78 : + 2,4% -, que les dépenses réelles ont augmenté chaque année sauf en 1978 - taux annuel moyen : + 4,3% -, que les dépenses nominales par tête se sont accrues constamment (même en 1978) - taux annuel moyen : + 7,2% -, que les dépenses réelles par tête ont diminué en 1975 (- 3,4%) et en 1978 (- 1,2%) mais qu'elles ont progressé à un taux moyen de + 1,8% durant l'ensemble de la période.

Tableau 12

INDICES DE L'EMPLOI ET DES DEPENSES COURANTES DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES GOUVERNEMENTALES. INDICE GENEVOIS DES PRIX A LA CONSOMMATION. 1970 A 1978.

INDICES	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978
EMPLOI TOTAL 1)	100	103	106	108	110	117	122	121	121
DEPENSES COURANTES	100	115	129	144	163	177	190	212	211
INDICE GENEVOIS DES PRIX A LA CONSOMMATION 2)	100	106	113	122	134	143	146	149	151

1) Indice annuel moyen du nombre de fonctionnaires. Jusqu'en 1977, moyenne des deux dernières années (situation en octobre). En 1978, moyenne entre avril et octobre.

2) Indice annuel moyen.

chapitre IV

les réunions internationales

Près de 58'000 délégués et experts participent en 1978 aux réunions convoquées ou accueillies par les 14 organisations gouvernementales et les 10 principales organisations non gouvernementales. Comme déjà indiqué, leur effectif s'inscrit cependant en légère baisse (- 1,8%) par rapport à l'année précédente. Le nombre de réunions internationales diminue également faiblement (- 0,7%) alors que le nombre de séances tenues (demi-journées pour lesquelles des services sont rendus) augmente de + 1,3%. La baisse du nombre de délégués (- 1,8%) est notablement plus faible que celle des arrivées dans le trafic hôtelier du canton (- 3,1% pour l'ensemble des hôtes en 1978 et - 4,8% pour les étrangers). En conséquence, la contribution des participants aux conférences ou réunions internationales à l'activité hôtelière de Genève s'accroît légèrement par rapport à l'année précédente.

Tableau 13

REUNIONS INTERNATIONALES EN 1977 ET 1978

ORGANISATIONS	NOMBRE DE REUNIONS INTERNATIONALES		NOMBRE DE SEANCES TENUES		NOMBRE TOTAL DE DELEGUES ET D'EXPERTS	
	1977	1978	1977	1978	1977	1978
ONU	350	330	7 647	7 631	24 000	25 000
BIT	69	34	1 480	1 100 ¹⁾	3 700 ¹⁾	2 600 ¹⁾
OMS	197	182	1 750	1 505	3 900	3 500
UIT	47	78	1 082	1 415	4 560	5 474
OMM	48	50	600	600	900	1 200
OMPI	55	57	610	550	2 510	2 335
BIE	3	1	36	8	600	30
GATT	127	169	281	493	7 533	8 800
CERN	60	-	*	-	3 000	-
AELE	45	55	200	250	600	700
CIME	7	8	25	31	379	400
UI	11	8	40	80	105	200
OIPC	4	*	12	*	90	*
APEF	3	2	12	8	44	38
TOTAL org. gov.	1 026	974	13 775	13 671	51 921	50 277
Dix principales org. non gov. 2)	406	470	886	1 277	6 585	7 705
TOTAL GENERAL	1 432	1 444	14 661	14 948	58 506	57 982

1) Estimation.

2) Neuf en 1977.

Pour les organisations non gouvernementales, une progression est constatée tant pour les réunions (+ 10,3% et 32,5% du chiffre total des réunions), les séances (+ 33,3% et 8,5% du total) que pour le nombre de délégués (+ 9,4% et 13,3% du total). Près des 3/4 des réunions des organisations non gouvernementales sont convoquées par 2 organisations qui rassemblent plus des 70% des délégués en 1978 et qui renforcent encore leur importance relative dans ce domaine par rapport à 1977. Le nombre de réunions ou de délégués s'abaisse d'une année à l'autre dans 2 organisations alors que l'activité de 2 autres organismes n'implique pas la tenue de réunions internationales, sinon à titre exceptionnel.

Au contraire, pour les organisations gouvernementales dans leur ensemble, les divers indicateurs disponibles s'inscrivent à la baisse. Le nombre de conférences diminue de - 5,1%, celui des séances de travail de - 0,8% et celui des délégués de - 3,2%.

Toutefois, les organisations du système des Nations Unies ne semblent pas enregistrer de recul de leur activité dans ce domaine. En effet, le nombre de conférences qu'elles tiennent à Genève s'accroît (+ 0,6%) de même que celui des délégués (+ 2,6%) et seule la fréquence des séances diminue de - 1,4%. Ces organismes ont une part prépondérante dans ce domaine puisqu'ils convoquent, en 1978, 92,5% des réunions internationales des organisations gouvernementales à Genève, tiennent 97,3% des séances et rassemblent également 97,3% des délégués.

La baisse du nombre des réunions internationales et des effectifs des délégués que connaissent le groupe des autres organisations gouvernementales s'explique par l'absence de réunion au CERN en 1978. Sans tenir compte de cette organisation, les 5 autres organismes convoquent, en 1978, + 4,3% de réunions de plus qu'en 1977 et font appel à un nombre plus élevé de délégués (+ 9,9%).

L'ONU occupe une part prépondérante dans le domaine des réunions internationales intergouvernementales : il en accueille plus du tiers et rassemble la moitié des délégués. Le GATT, en raison de la phase finale du Tokyo Round, a également une forte contribution en 1978 : il accueille 17,5% des réunions et de leurs participants. Parmi les organisations gouvernementales développant une activité importante dans ce domaine, un recul est constaté pour l'OMS, le BIT et l'OMPI par rapport à l'année précédente. Cette baisse est cependant compensée par la progression des autres organisations du système des Nations Unies, notamment par les hausses enregistrées à l'IUT et au GATT, déjà cité.

En raison des fluctuations annuelles qui caractérisent la fréquence des réunions, assemblées et sessions internationales de chaque organisation et en l'absence de séries chronologiques appropriées, il n'est pas possible d'affirmer que les chiffres de 1978 s'inscrivent dans une tendance à leur stabilisation. Pour les 4 principales organisations du système des Nations Unies (ONU, BIT, OMS et UIT), l'évolution du nombre de séances tenues et de délégués peut être retracée pour les 4 dernières années (tableau 14 page 28).

Tableau 14

NOMBRE DE SEANCES ET DE DELEGUES DE 1975 A 1978

	1975		1976		1977		1978	
	Séances	Délégués	Séances	Délégués	Séances	Délégués	Séances	Délégués
ONU	6 800	25 000	6 150	21 720	7 647	24 000	7 631	25 000
BIT	1 350	3 400	1 230	3 000	1 480	3 700 ¹⁾	1 100 ¹⁾	2 600 ¹⁾
OMS	1 500	3 162	1 514	3 800	1 750	3 900	1 505	3 500
UIT	820	5 500	1 235	4 195	1 082	4 560	1 415	5 474
TOTAL	10 470	37 062	10 129	32 715	11 959	36 160	11 651	36 574

1) Estimation.

Elle permet de constater que, globalement, le nombre des séances diminue légèrement entre 1977 et 1978 (- 2,6%), mais reste supérieur d'environ + 13,1% à celui enregistré en 1975 et 1976. L'effectif des délégués progresse très faiblement entre 1977 et 1978 (+ 1,1%) sans cependant rejoindre le niveau de 1975 (- 1,3%). Pour l'ensemble des organisations gouvernementales, un accroissement marqué de l'activité dans le domaine des conférences internationales est attendu en 1979.



Service cantonal
de statistique
Genève



Bureau fédéral
de statistique
Berne

ENQUETE AUPRES DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES GOUVERNEMENTALES
ETABLIES A GENEVE

Prière de retourner le questionnaire avant le 15 mai 1979 au service cantonal de statistique, rue du 31-Décembre 8, case postale 306, 1211 Genève 6.

Nom de l'organisation :

PRESENTATION DE L'ENQUETE

Généralités

L'enquête annuelle auprès des organisations internationales établies à Genève porte sur l'ensemble des organisations gouvernementales et les organisations non gouvernementales ou assimilées qui emploient plus de cent personnes à Genève.

L'enquête a pour but de mesurer régulièrement l'impact économique des organisations internationales à Genève et en Suisse et de suivre l'évolution de leurs activités. Trois domaines font l'objet d'observation : les emplois, les dépenses effectuées pour le siège et les réunions internationales tenues à Genève. L'enquête porte sur les activités du siège ou de l'office établi à Genève ; en sont exclues les données se rapportant à des bureaux, agences ou autres représentations sis à l'étranger.

Le questionnaire d'enquête est reconduit d'année en année à des fins de comparaisons chronologiques. La régularité et la constance de l'enquête doivent permettre aux organisations de prendre les dispositions nécessaires pour apporter des réponses précises et conformes aux questions.

Conçue en collaboration avec le bureau fédéral de statistique (BFS), l'enquête est réalisée par le SCS qui en assure le dépouillement et l'exploitation statistique. Le BFS en utilise les résultats pour l'élaboration des comptes nationaux et de la balance suisse des revenus.

Chaque organisation soumise à enquête reçoit une présentation des résultats de celle-ci.

Structure du questionnaire

Une page est réservée à chaque domaine d'enquête : emplois (p. 2), dépenses (p. 3), réunions internationales tenues à Genève (p. 4). Pour chaque sujet, il est demandé :

- des informations chiffrées sur la période actuelle ou l'année civile précédente ;
- une appréciation qualitative succincte sur l'évolution probable jusqu'à la fin de l'année en cours ;
- la formulation d'éventuelles remarques sur la précision des réponses ou le mode d'évaluation des données communiquées ;
- l'indication du nom d'un répondant pour le domaine d'observation afin de pouvoir le contacter, en cas de besoin, pour préciser ou interpréter certaines réponses.

Pour remplir le questionnaire, il est indispensable de consulter au préalable la feuille d'explications ci-jointe.

A. EMPLOIS

A.1. TITULAIRES D'UNE CARTE DE LEGITIMATION (rouge, rose, brune, bleue ou verte)

- Effectifs des personnes occupées par l'organisation au siège de Genève
- Situation au 31 mars ou au 1er avril 1979

TITULAIRES D'UNE CARTE DE LEGITIMATION			
Lieux de résidence	Suisses	Etrangers	Total
1. Résidents dans le canton de Genève			
2. Résidents dans un autre canton			
3. Résidents à l'étranger			
Total			

A.2. AUTRES PERSONNES OCCUPEES PAR L'ORGANISATION

- Effectifs des personnes occupées par l'organisation, avec ou sans attestation, au siège de Genève
- Chiffres annuels moyens en 1978 ou, éventuellement, situation au 31 mars ou au 1er avril 1979 (prière de souligner la période de référence)

AUTRES PERSONNES OCCUPEES	Total
1. Personnes titulaires d'une attestation (total 1.1. à 1.4.)	
1.1. Personnel temporaire	
1.2. Visiteurs, boursiers et attachés	
1.3. Consultants	
1.4. Autres, lesquelles ? _____	
2. Autres personnes (total 2.1. à 2.3.)	
2.1. Personnel en prestation de service ou en régie	
2.2. Autres, lesquelles ? _____	
2.3. Autres, lesquelles ? _____	
Total	

A.3. REMARQUES EVENTUELLES SUR LES RUBRIQUES A.1. ET A.2.

A.4. PERSPECTIVES

- Indiquer brièvement l'évolution probable, jusqu'à la fin de 1979, des effectifs des titulaires d'une carte de légitimation et des autres personnes occupées

A.5. REpondant DE L'ORGANISATION POUR LA QUESTION SUR LES EMPLOIS

Nom : _____
 Téléphone : _____ interne : _____

B. DEPENSES EN 1978

- 25 -

B.1. DEPENSES COURANTES EFFECTUEES PAR L'OFFICE OU LE SIEGE DE GENEVE, EN 1978

DEPENSES COURANTES (en milliers de F.)	Total
1. Coût salarial total (total 1.1. à 1.3.)	
1.1. Salaires nets	
. dont à des résidents en Suisse	
1.2. Contributions sociales à la charge des salariés	
1.3. Contributions sociales à la charge de l'employeur	
2. Dépenses courantes pour d'autres biens et services	
. dont dépenses en Suisse *	
Total des dépenses courantes	

B.1.1. REPARTITION DES CONTRIBUTIONS SOCIALES TOTALES, EN 1978

. Ventilation des questions 1.2. et 1.3. de la rubrique B.1.

CONTRIBUTIONS SOCIALES TOTALES (en milliers de F.)	Total
1. Contr. versées à des organismes assureurs à l'étranger	
2. Contr. versées à des organismes assureurs en Suisse	
. dont contributions versées à l'AVS/AI/APG	
Total des contributions sociales	

B.2. DEPENSES D'INVESTISSEMENT A L'OFFICE OU AU SIEGE DE GENEVE, EN 1978

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (en milliers de F.)	Total
1. Achats de biens d'équipement	
. dont achats en Suisse *	
2. Dépenses de constructions (total 2.1. à 2.3.)	
2.1. Nouvelles constructions	
. dont revenant à des entreprises suisses *	
2.2. Achats d'immeubles existants	
2.3. Achats de terrains non bâtis	
Total des dépenses d'investissement	

B.3. REMARQUES EVENTUELLES SUR LES RUBRIQUES B.1., B.1.1. ET B.2.

* Eventuellement, estimation en % de la question concernée

Suite en page 4

B.4. PERSPECTIVES

- Indiquer brièvement l'évolution du budget des dépenses courantes d'une part et des dépenses d'investissement d'autre part, pour 1979 par rapport à 1978

B.5. REpondant de l'organisation pour la question sur les dépenses

Nom : _____

Téléphone : _____ interne _____

C. REUNIONS INTERNATIONALES EN 1978

- Consulter la feuille d'explication

C.1.

REUNIONS, SEANCES ET DELEGUES	Nombre
1. Réunions, sessions et conférences internationales	
2. Séances tenues (en demi-journées)	
3. Délégués et experts participant à ces réunions	

C.2. REMARQUES EVENTUELLES SUR LA RUBRIQUE C.1.

C.3. PERSPECTIVES

- Indiquer brièvement l'évolution du nombre de réunions internationales et du nombre de participants, jusqu'à la fin de 1979

C.4. REpondant de l'organisation pour la question sur les réunions internationales

Nom : _____

Téléphone : _____ interne : _____

LE CORRESPONDANT RESPONSABLE POUR L'ENSEMBLE DE L'ENQUETE

Nom : _____

Date : _____

Signature : _____

ENQUETE AUPRES DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES GOUVERNEMENTALES
ETABLIES A GENEVE

EXPLICATIONS RELATIVES AU QUESTIONNAIRE

A. EMPLOI

L'objectif des questions sur l'emploi est de connaître le volume total et la structure des emplois offerts par les organisations internationales établies à Genève ainsi que de mesurer leur importance sur le marché du travail local.

Le questionnaire distingue, d'une part, les titulaires d'une carte de légitimation, généralement des fonctionnaires (rubrique A.1) et, d'autre part, les autres personnes occupées par l'organisation à Genève (rubrique A.2).

EXPLICATIONS POUR LA RUBRIQUE A.2 : AUTRES PERSONNES OCCUPEES

Complémentaire à la rubrique A.1, cette rubrique a pour but de déterminer l'effectif total des personnes occupées pour assurer la marche de l'organisation à Genève. Les personnes avec attestation ou attestation de fonction sont à compter aux questions 1.1 à 1.4, celles sans attestation aux questions 2.1 à 2.3. Les principales catégories de personnel sont indiquées sur le questionnaire; d'autres peuvent l'être aux questions 1.4, 2.2 et 2.3; il s'agit, par exemple, de traducteurs ou interprètes rémunérés à la tâche travaillant quasi exclusivement pour l'organisation ou de personnel temporaire sans attestation.

Compte tenu des fluctuations du nombre de ces emplois en cours d'année, il convient, dans la mesure du possible, d'indiquer des effectifs moyens afin de disposer de données représentatives.

B. DEPENSES

Il convient d'indiquer les dépenses effectuées pour le siège ou l'office établi à Genève. Les dépenses se rapportant à des bureaux, agences ou représentations à l'étranger sont donc exclues.

Les dépenses courantes (rubrique B.1) sont distinguées des dépenses d'investissement (rubrique B.2) et, pour les dépenses courantes, une répartition des contributions sociales selon le domicile des organismes assureurs doit être indiquée (rubrique B.1.1.).

Une estimation de la part des dépenses revenant à la Suisse est demandée; elle peut être indiquée en milliers de francs ou en pour-cent de la rubrique concernée.

EXPLICATIONS POUR LA RUBRIQUE B.1 : DEPENSES COURANTES

Le coût salarial (question 1) recouvre tous les versements, directs ou indirects, effectués et tous les avantages fournis par l'organisation au titre de la rémunération du travail de ses salariés au cours de l'année écoulée. Il comprend les salaires nets et les contributions sociales à charge des salariés et de l'organisation, c'est-à-dire l'employeur.

Les salaires nets (question 1.1) comprennent tous les versements, en espèces ou en nature, effectivement perçus par les salariés de l'organisation : salaires

et traitements directs, indemnités de vie chère, de résidence, d'écolage, allocations familiales, majorations pour heures supplémentaires, primes et indemnités diverses accordées par l'organisation ou une institution qui lui est liée.

Les contributions sociales sont distinguées selon qu'elles apparaissent comme des cotisations sociales à la charge des salariés - en déduction du salaire brut sur leur feuille de paie - (question 1.2) ou à la charge de l'organisation (question 1.3). Les contributions sociales comprennent tous les versements ou virements concernant les employés de l'organisation à des organismes assureurs : contributions conventionnelles, contractuelles ou bénévoles au titre de l'assurance contre les risques d'accidents, de maladie, d'invalidité, de vieillesse, de chômage, de maternité, etc. ou au titre d'allocations familiales.

Les dépenses courantes pour d'autres biens et services (question 2) comprennent, en particulier, les achats de matériel de bureau, les dépenses de consommation d'énergie, les frais de poste et de téléphone, les loyers payés, les achats de biens durables de faible valeur ou de durée de vie de moins d'un an, les achats de biens et services nécessaires à l'entretien courant des bâtiments ou des appareillages, les indemnités de frais de voyage ou de transports.

EXPLICATIONS POUR LA RUBRIQUE B.1.1 : REPARTITION DES CONTRIBUTIONS SOCIALES

Les contributions sociales totales (questions 1.2 + 1.3 de la rubrique des dépenses courantes) sont distinguées selon qu'elles sont versées ou virées à des organismes assureurs (société d'assurance, caisse de pension, etc.) domiciliés à l'étranger (question 1) ou en Suisse (question 2). Pour ces dernières, il convient d'indiquer, en outre, le montant versé pour des employés suisses au titre de cotisations à l'AVS/AI/APG.

EXPLICATIONS POUR LA RUBRIQUE B.2 : DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Les achats de biens d'équipement (question 1) représentent la valeur des biens durables ou d'équipement acquis par l'organisation afin d'être utilisés pendant une durée de plus d'un an ainsi que la valeur des services incorporels liés aux biens d'équipement acquis. Ils comprennent les achats de machines, de moyens de transport et les transformations d'équipement existants en vue d'en améliorer le rendement ou la durée de vie.

Les dépenses de construction comprennent les constructions de bâtiments et d'aménagements extérieurs, les frais relatifs à l'acquisition des bâtiments et des terrains. Les remboursements de prêts accordés par la FIPOI pour des constructions ne doivent pas être comptés.

C. REUNIONS INTERNATIONALES

L'importance des réunions, sessions et conférences internationales tenues à Genève en 1978, convoquées ou accueillies par l'organisation est saisie par trois questions. D'abord, leur nombre, ensuite, le nombre de séances tenues (séances d'une demi-journée pour lesquelles des services ont été rendus) et, enfin, le nombre de délégués et experts participant à ces réunions.

Afin d'éviter des doubles comptes, il ne faut pas compter les réunions tenues dans les locaux de l'organisation qui sont convoquées par d'autres organisations internationales ayant leur siège à Genève. Au contraire, les réunions tenues par l'organisation dans d'autres locaux que les siens (centre international de conférences, par exemple), doivent être comptées.